

AUREILHAN, le 31 juillet 2018

**Convocation du Conseil Municipal**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal prévue le :

**Lundi 6 août 2018 à 18h30**  
**Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 avril 2018 ;
- 2) Attribution du marché de travaux « désamiantage et démolition d'un immeuble Maison Pomes rue Jules Guesde » ;
- 3) Attribution du marché de travaux d'entretien et de petites réparations d'espaces communs en VRD urbaines et rurales ;
- 4) Attribution du marché de travaux de rénovation de la rue Jean-Jacques Rousseau, 3<sup>ème</sup> tranche ;
- 5) Ressources Humaines : expérimentation de la médiation préalable obligatoire à un recours contentieux ;
- 6) Ressources Humaines : création d'un poste d'adjoint technique territorial à 19/35<sup>ème</sup> et d'un poste d'adjoint technique territorial à 20/35<sup>ème</sup> ;
- 7) Adhésion au service « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) ;
- 8) Transfert de la compétence dispositif de surveillance des ressources en eau et des milieux aquatiques à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- 9) Approbation des rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées sur l'évaluation des charges relatives aux équipements de protection contre l'incendie pour les Communes de l'ex Communauté de Communes du Canton d'Ossun (CCCO) et voirie et manifestations pour la Commune de Sarniguet ;
- 10) Signature d'une convention avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) 65 ;
- 11) Information sur la mise à disposition d'un agent.

Le Maire,



Yannick BOUBÉE.